

Ledit bill est alors lu la première fois.

L'honorable sénateur Hugessen propose que ce bill soit lu une deuxième fois.

Après débat, et

Étant posée la question sur ladite motion,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ledit bill est alors lu les deuxième et troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, l'honorable Patrick Kerwin, un Juge de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône.

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que—

“C'est le désir de l'honorable Député du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat”.

La Chambre des communes étant venue,

Le Greffier lit comme suit les titres des bills à sanctionner:

- Loi pour faire droit à Irene Mary Johnson Muirhead.
- Loi pour faire droit à Vera Kathleen Martin Lightfoot.
- Loi pour faire droit à Albert Chevalier.
- Loi pour faire droit à Roland Lesage.
- Loi pour faire droit à Joseph Timothy O'Connor.
- Loi pour faire droit à Victoria Elias Abdelhay.
- Loi pour faire droit à Margaret Edith Grace Batt Trent.
- Loi pour faire droit à Pearl Abramovitch Hoffman.
- Loi pour faire droit à Lily Sperling Kofsky.
- Loi pour faire droit à Jean Isobel Taylor Cuffling.
- Loi pour faire droit à Charles William Ledger.
- Loi pour faire droit à Benjamin Gordon Church.
- Loi pour faire droit à Laura-Juliette Aubert Macdonald.
- Loi pour faire droit à Jean Lesly Macfarlane Cameron.
- Loi pour faire droit à Sarto Desnoyers.
- Loi pour faire droit à Jean-Marc Duckett Audet.
- Loi pour faire droit à Eugène Côté.
- Loi pour faire droit à Anna Lapinska Cholewicki.